

# la feuille

## de Bourg-en-Lavaux



N° 5 - 2026

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENVIRONNEMENT

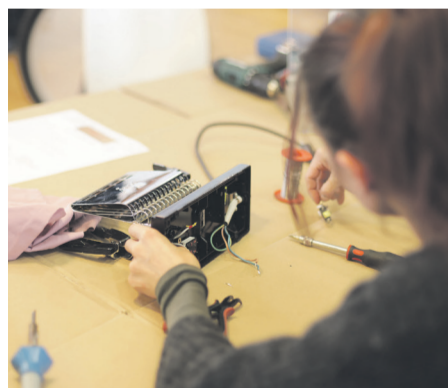
### Repair Café: bon pour le moral

Le dimanche 14 juin, de 10h à 16h, venez faire réparer vos objets endommagés à la Salle Davel à Cully! Si l'objet est de bonne qualité, une panne ou un dégât ne le condamne pas forcément à la poubelle. Nos réparateurs et nos couturières talentueux-ses - et bénévoles - sauront souvent lui redonner vie. Vous pouvez aussi amener vos couteaux, ciseaux, cisailles et sécateurs pour un aiguisage.

Comme il y a souvent de l'attente avant qu'un réparateur s'occupe de votre objet, vous pouvez passer le déposer, puis faire un tour au marché de LABEL et découvrir la petite expo de vélos électriques dans la cour de la Maison Jaune; nous vous avvertirons lorsque c'est votre tour.

En participant, vous protégez la planète en sauvant un objet du gaspillage et vous apprenez en observant et discutant avec le réparateur. C'est l'occasion idéale de redonner vie à vos objets avec plaisir, créativité et un peu d'ingéniosité.

Nous sommes à la recherche d'un réparateur vélo. Si cela vous tente de rejoindre la chouette équipe de bénévoles qui organise cet événement avec la commission de développement durable, écrivez un mail à [agenda21@b-e-l.ch](mailto:agenda21@b-e-l.ch) et nous vous en dirons plus.



Infos pratiques

- Salle Davel à Cully, dimanche 14 juin de 10h à 16h
- Gratuit (sauf pièces détachées) et ouvert à toutes et à tous, sans inscription
- Objets réparés: petit électroménager (avec les piles, s'il en faut), lampes (pensez à amener les bonnes ampoules), vêtements, montures de lunettes, jouets ou autres objets en bois ou en plastique, vélos (réparations basiques)
- Limite à un objet et trois textiles par personne; pour l'aiguisage, quantité limitée uniquement en cas de forte affluence
- Infos: [agenda21@b-e-l.ch](mailto:agenda21@b-e-l.ch)

La Commission de développement durable

TERRITOIRE

### Mise à l'enquête du plan des limites des constructions de Bourg-en-Lavaux



Début juin, la Municipalité mettra à l'enquête publique un nouveau plan des limites des constructions (PLC). Ce document s'inscrit dans les plans fixant le cadre du développement du territoire communal pour ces prochaines années, dont font aussi partie le Plan directeur communal (PDCoM) et le Plan d'affectation communal (PACoM). Le plan des limites des constructions définit les distances minimales à respecter entre les bâtiments et les routes, ainsi que la place à conserver pour d'éventuels aménagements routiers ou la protection d'éléments comme les murs de soutènement ou les jardins historiques.

Avec ce PLC, la Municipalité poursuit deux objectifs complémentaires. D'une part, il s'agit de mieux

protéger le patrimoine bâti des bourgs (bâtiments inventoriés, murs traditionnels, jardins caractéristiques), en évitant que des règles de distance routière trop rigides n'imposent à terme leur démolition ou ne limitent fortement leur transformation. Ainsi, dans la zone centrale, les limites sont ajustées pour englober les façades existantes. D'autre part, elle veut également garantir un cadre clair et prévisible pour les propriétaires, les professionnels et les services publics, en harmonisant des situations jusqu'alors fragmentées et parfois contradictoires. L'idée n'est pas d'ouvrir de nouveaux droits à bâtir, mais de sécuriser et clarifier la situation des constructions en place, tout en protégeant les éléments structurants du paysage urbain.

En l'absence d'un tel plan, les distances entre les bâtiments et les routes sont déterminées par la loi cantonale sur les routes (LRou), qui applique des marges standard depuis l'axe de la chaussée, parfois sans tenir compte des particularités des villages anciens. La commune compte aujourd'hui 51 plans fixant des limites de constructions, pour beaucoup très datés (certains avant 1950) et parfois en contradiction avec la réalité du terrain. Sur près de la moitié de ces plans, des bâtiments existants empiètent sur les limites, ce qui rend leur conservation ou leur transformation difficile et juridiquement précaire. La Municipalité propose donc d'abroger l'ensemble de ces anciens PLC, à l'exception de ceux déjà intégrés dans des plans spéciaux récents (plans de quartier ou plans partiels d'affectation), et de les remplacer par un dispositif cohérent et actualisé.

Pour la majorité des propriétaires, le nouveau PLC ne devrait pas changer l'utilisation actuelle de leur bien, mais il clarifiera le cadre applicable pour tout projet futur. Lorsque des bâtiments empiètent aujourd'hui sur d'anciennes limites, le nouveau plan prévoit leur maintien. Pour les nouvelles constructions ou transformations importantes, les projets devront respecter à la fois les prescriptions du PACoM (zonage, gabarits, implantation) et les distances fixées par le PLC, ce qui permettra une instruction plus lisible et cohérente des permis de construire. La Municipalité encourage la population et les propriétaires concernés à s'informer et à participer à cette étape importante de la mise à jour de la planification communale.

La Municipalité

AMÉNAGEMENT

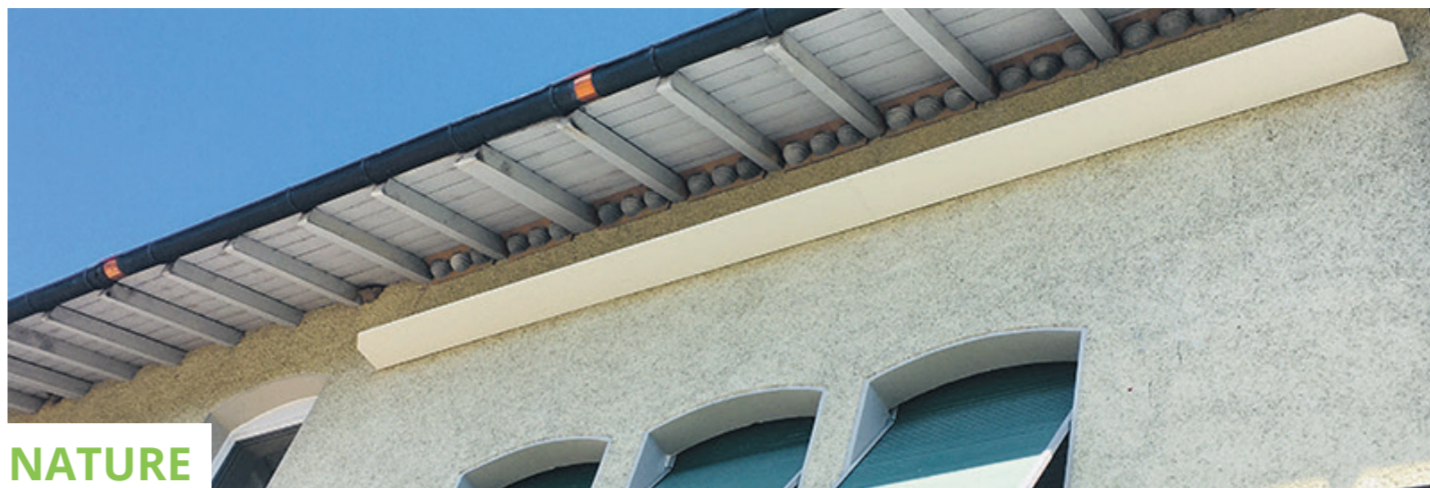
### Un compost collectif à Cully

Le samedi 25 avril dernier, le premier compost collectif communal a été inauguré. Situé sur le plateau de la gare à Cully, plus précisément aux abords du jardin public Rosalie de Constant, il fait partie des mesures prescrites dans le Plan énergie et climat communal et permet d'y déposer en tout temps les déchets alimentaires crus. L'accès est réservé aux utilisateur-trice-s ayant signé une charte d'utilisation.

Les intéressé-e-s peuvent s'inscrire au service de l'assainissement et des bâtiments de l'administration communale. Cet aménagement est voué à être reproduit en d'autres lieux du territoire de la commune.



ACTIVITÉS COMMUNALES



NATURE

### Safari « Hironnelles de fenêtre » dans le bourg de Cully

Mi-avril, c'est le moment où les hironnelles de fenêtre reviennent d'Afrique pour reprendre leurs nids et se reproduire. Malheureusement, leurs effectifs chutent régulièrement, en Suisse comme dans toute l'Europe. Pour soutenir leur reproduction, la commission Développement durable de Bourg-en-Lavaux, en partenariat avec le Groupement des amoureux de la nature (GANaL), met à disposition et installe des nichoirs artificiels spécialement conçus pour ces messagères du printemps. Vous souhaitez les aider? Notre commission étudie avec plaisir s'il est possible d'installer des nichoirs pour hironnelles, martinets ou autres espèces sur votre

habitation ou à proximité. C'est l'occasion idéale si vous prévoyez des travaux de rénovation avec échafaudage permettant d'accéder aux avant-toits! Nous assurons également la pose de planchettes anti-fientes.

Safari ornithologique à Cully

Mercredi 3 juin, à 16h, rejoignez-nous pour un repérage précis, ludique et pédagogique des nids existants à Cully. Guidés par les experts du GANaL, nous recensons ensemble tous les nichoirs, vides ou occupés, artificiels ou naturels. Nous aurons l'occasion d'observer les parents et leurs jeunes petits! Comme en 2021, les données

actualisées seront ensuite transmises à la station ornithologique de Sempach; nous terminerons par un agréable goûter-apéro. Cette activité s'adresse aux adultes et aux enfants accompagnés dès 8 ans. N'oubliez pas d'amener vos jumelles pour une observation optimale!

Groupe limité, inscription obligatoire à [agenda21@b-e-l.ch](mailto:agenda21@b-e-l.ch)  
Merci de préciser le nombre d'adultes et d'enfants.

Commission du développement durable de Bourg-en-Lavaux

BOUGER

### Remettez-vous en selle avec aisance et en sécurité!



Vous souhaitez redécouvrir le plaisir du vélo, tester un vélo électrique ou simplement profiter d'un tour guidé durant entre 30 et 45 minutes, dans les environs de Bourg-en-Lavaux? Alors, inscrivez-vous pour un des cinq tours au départ de Cully, le dimanche 14 juin. Nous donnerons la priorité aux habitants de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Votre guide sera Pierre Daviau de Bikapa, qui propose des tours guidés à Lavaux et dans la région, des balades mettant en valeur une approche douce de la mobilité et un lien direct avec le territoire et ses richesses locales.

Le vélo électrique permet de nombreuses personnes de se remettre en selle et de pratiquer une activité physique modérée. L'assistance électrique

rend les montées aisées, et vous arriverez à destination sans avoir transpiré. Le vélo est aussi une excellente activité cardio qui muscle les jambes et le dos, sans forcer sur les articulations. Ces tours guidés sont une excellente occasion de vous lancer!

Vous aurez aussi l'occasion de découvrir une petite expo de vélos électriques dans la cour de la Maison Jaune et d'échanger autour du vélo électrique et de la mobilité douce, entre 9h et 17h.

Cet événement est organisé par l'équipe du coworking Côté Lac (association Village et Cie), en collaboration avec la commission du développement durable; il est en lien avec le Repair Café qui se tient le même jour à la salle Davel.



Informations pratiques pour les tours guidés:

- Sur inscription via le QR code ci-dessus
- Participation de CHF 10.- à payer lors de l'inscription (paiement Twint) ou sur place s'il reste de la place (Twint ou espèces)
- Adapté à tous niveaux
- Groupes de 5 personnes
- Départs de la cour de la Maison Jaune à Cully, à 10h30, 11h30, 14h, 15h et 16h
- Vélos et casques sont fournis et vous serez encadré-es par un guide certifié
- Si vous n'habitez pas la commune, mais êtes intéressé-es par ces tours guidés, envoyez svp un mail à l'adresse [agenda21@b-e-l.ch](mailto:agenda21@b-e-l.ch); nous vous inscrivons s'il reste de la place.

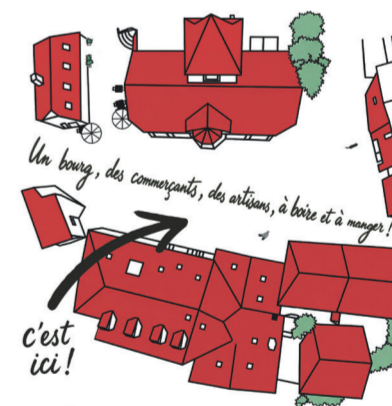
AGENDA

### Ding Dong! La Grande Tablée du bourg de Cully

Mélanie Weber, le Domaine Poterat et Particules en Suspension à Cully vous proposent leur «Grande Tablée» pour une soirée inoubliable au centre de Cully. Rendez-vous le samedi 13 juin dans la rue du Temple, entièrement fermée pour l'occasion, afin d'accueillir ce grand moment de convivialité. La soirée débutera à 18h avec un apéritif festif autour du Temple, avant que chacun rejoigne sa place à table dès 19h, selon la couleur réservée lors de l'inscription. Car oui, pour venir en groupe ou en famille, le mot d'ordre est simple: réservez la même couleur et vous serez assurés de vous retrouver côte à côte! Au menu, un véritable tour des artisans locaux: le verre d'accueil signé Mélanie Weber et Domaine Poterat, les entrées concoctées par l'Épicerie Délicatessen d'Antoine, le rôti de Ludo de la Boucherie Nardi, la

sélection de salades de Jean-Luc de l'auberge de la Gare, les boissons, cafés et glaces de Chantal et Vivian de Particules en Suspension, et pour finir en douceur, les gourmandises de Cristiana de la Boulangerie du Petit Pain d'Or. Les vins du repas seront en vente directement auprès de Mélanie Weber et d'Eliane et Guillaume Poterat. Et à propos de vins, on vous promet une petite surprise... Les familles ne sont pas oubliées: une mini tableée est prévue pour les enfants, avec un menu dédié (boisson, hotdog, dessert), les parents restant responsables de leurs bambins. Le tarif est fixé à CHF 68.- par personne, vins non compris. A noter que la manifestation est soumise aux conditions météorologiques. En cas d'annulation, des frais de CHF 20.- seront retenus, mais donneront droit à un kit apéro chez Particules en Suspension.

## LA GRANDE TABLEE



A CULLY  
LE 13 JUN 2026

Réervations chez Particules en Suspension à Cully ou sur [www.vins-poterat.ch/grande-tablee/](http://www.vins-poterat.ch/grande-tablee/)

AGENDA

### Les Veillées à la Maison présentent: Contes de fées!

par Hélène FRANÇOIS, violoncelle et Nataliya NIKOLSKAYA, piano

Dans ce programme, le violoncelle et le piano deviennent de véritables conteurs, nous invitant à voyager au cœur d'un monde féérique. Entre le lyrisme enchanteur de Grieg, les harmonies rêveuses de

Ravel, la théâtralité de Debussy, le récit mystérieux de Janáček et l'atmosphère poétique de Bonis, chacun de ces univers musicaux nous transporte sur les ailes de l'imagination.

Vendredi 5 juin 2026, au Temple de Villette. Concert dès 19h30, puis repas canadien à la plage de Villette